

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Pentofrost A3

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** liquide de refroidissement / antigel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

CRP Industries
35 Commerce Dr.
Cranbury, NJ 08512 États-Unis (USA)
Tel (609) 578-4100



1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.
(800) 255-3924 (Appel gratuit dans Amérique du Nord)
+1 (813) 248-0585 (Internationale)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 1)

- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

éthylène-glycol
2,2'-oxydiéthanol

- **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Principaux dangers:**

- **Système de classification:**

- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 2
Inflammabilité = 1
Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = 2
Inflammabilité = 1
Réactivité = 0

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 2)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3 Numéro index: 603-027-00-1	éthylène-glycol ☒ Xn R22 ----- ⚠ Acute Tox. 4, H302	>75%
CAS: 111-46-6 EINECS: 203-872-2 Numéro index: 603-140-00-6	2,2'-oxydiéthanol ☒ Xn R22 ----- ⚠ Acute Tox. 4, H302	<10%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Enlever les lentilles de contact si porté.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Migraine
Crampes
Soif
Etourdissement
Nausées
Perte des repères dans l'espace
- **Risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Contient l'éthylène-glycol. Consulter la littérature médicale concernant des antidotes spécifique.
Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 3)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 4)

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

107-21-1 éthylène-glycol

TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: C 100 mg/m ³ H
VME (France)	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm Peau

111-46-6 2,2'-oxydiéthanol

WEEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
---------------	---

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Ne pas requis pendant conditions normales d'utilisation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 5)

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Butylcaoutchouc

Gants en néoprène

Caoutchouc nitrile

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:**

Ne pas requis pendant conditions normales d'utilisation.

La protection peut être nécessaire en cas de déversement.

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mesures de gestion des risques**

Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Bleu

- **Odeur:** Légère

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

- **valeur du pH à 20 °C:** 7,9 (50 par cent)

- **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 173 °C

- **Point d'éclair** 129 °C

- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

- **Température d'inflammation:** > 260 °C

- **Température de décomposition:** Non déterminé.

- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 6)

- **Limites d'explosion:**
 - Inférieure: 3,2 Vol %
 - Supérieure: 53,0 Vol %
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 0,1 hPa
- **Densité à 20 °C:** 1,14 g/cm³
- **Densité relative** Non déterminé.
- **Densité de vapeur.** Non déterminé.
- **Vitesse d'évaporation** Non déterminé.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Entièrement miscible
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.
- **Viscosité:**
 - Dynamique: Non déterminé.
 - Cinématique: Non déterminé.
- **Teneur en solvants:**
 - Solvants organiques: Non déterminé.
 - Contenu COV 8,0 %
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

107-21-1 éthylène-glycol

Oral	LD50	5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9530 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - de la peau:** Irrite légèrement à la peau et les muqueuses.
 - des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicité subaiguë à chronique:** Vapeurs étourdissantes.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 7)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

Des effets toxique et/ou corrosif peut être retardé jusqu'a 48 heures.

- **Toxicité par administration répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Modérément/partiellement biodégradable.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

La déclaration a été déduite de produits ayant une structure ou une composition similaire.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas probable.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Peut être réutilisé après traitement.

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 8)

SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1 No ONU
- DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA
- Class néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- DOT, ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Marine Polluant: Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU: -

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- États-Unis
- Listes Cancérogènes

· Centre international de recherche sur le Cancer

Aucun des composants n'est compris.

· TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)

107-21-1 éthylène-glycol

A4

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 24.09.2014

Révision: 24.09.2014

Nom du produit: Pentofrost A3

(suite de la page 9)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LD50: Dose létale médiane
LC50: Concentration létale médiane
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

· Sources

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Website: www.chemtelinc.com